Le bon usage du médicament pour favoriser le bien vieillir

Le point de vue de l'Assurance Maladie

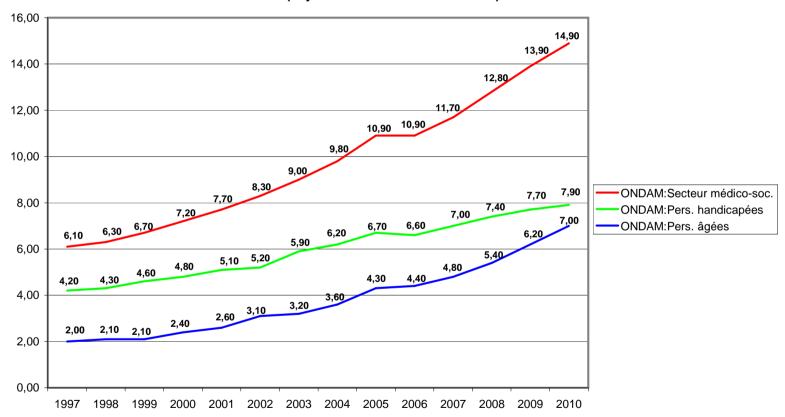
Réunion du 28 juin 2012 - Aix en Pce



- Taux d'évolution de 4.2% pour l'ONDAM médico-social en 2012 (contre + 3.8% en 2011)
- La progression de l'ONDAM médico-social permettra en 2012 de mobiliser près de 400 millions d'euros de moyens supplémentaires pour les personnes dépendantes
- En 2012, le sous objectif de l'ONDAM médico-social pour les personnes âgées dépendantes augmentera de 6.3% ce qui représente 393.4 millions d'euros de mesures nouvelles



Evolution de l'ONDAM du secteur médico-social en France métropolitaine (objectif fixé - en milliards d'euros)





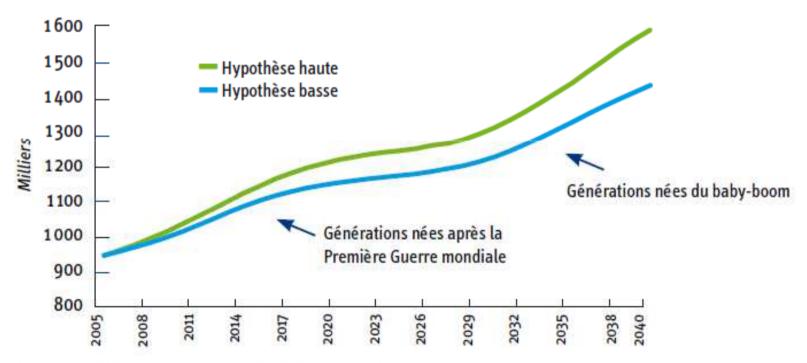
- Les personnes âgées de soixante ans et plus:
 - 12.8 millions en 2006 (23 % de la population)
 - 17 millions en 2020
 - et près de 21.5 millions en 2040 soit près 1/3 de la population totale
- Les personnes âgées de plus de 80 ans:
 - âge seuil dans la prévalence de la dépendance
 - de l'ordre de 7 millions en 2040 (2.9 millions en 2002)
- Une personne sur deux de plus de 65 ans en ALD
- L'âge moyen d'entrée en établissement EHPAD est de 86 ans, pour une durée moyenne de séjour de 28 mois



1 400 000



C'est le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie en 2040



Source : rapport Gisserot - projection DREES 2006



En 2006, 1ère mobilisation de l'assurance maladie sur le thème de la iatrogénie médicamenteuse chez les sujets âgés

- Première campagne d'échanges confraternels sur ce thème:
 - nombre élevé de patients de plus de 65 ans polymédiqués (7 médicaments ou plus par ordonnance)
 - près de 16 000 médecins généralistes rencontrés France entière
 - présentation des recommandations de l'AFSSAPS et de certains outils élaborés par la HAS (grilles d'évaluation) donnant des repères aux médecins rencontrés
- Messages pour limiter le risque iatrogénique chez la personne âgée et notamment la prescription des psychotropes:
 - « Memo benzo » conçu par l'assurance maladie en collaboration avec l'HAS

Exemple des BZD à ½ vie longue chez le sujet âgé

- 1/3 des personnes âgées de plus de 65 ans et près de 40% des plus de 85 ans consomment de façon régulière des BZD.
- 10% des hospitalisations après 65 ans et près de 20% après 80 ans sont en rapport avec un effet indésirable médicamenteux*
- Fin 2010, 14,7% des patients > 65 ans consomment des BZD à ½ vie longue malgré les risques majorés d'effets

*Doucet J. et al : Les effets indésirables des médicaments chez le sujet âgé : épidémiologie et prévention. La presse médicale ; octobre 1999 ; 28 (32) : 1789-1793



Choix d'une benzodiazépine1 chez le sujet âgé de plus de 65 ans et polypathologique ou après 75 ans

Lorsqu'un trailement par benzodiazépine est indiqué, l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé recommande de privilégier les substances d'action intermédiaire et sans métabolite actif (dites à "demi-vie courte"), car il existe un risque d'accumulation du médicament ou de ses métabolites lors de prises répétées.

→ À privilégier : benzodiazépines à "demi-vie courte" (< 20 heures)²</p>

Nom commercial	Molécule	Demi-vie³ (heure)	Métabolite actif cliniquement pertinent
sse das hypnotiqu	188	10 1	9
STILNOX*	Zolpidem	2h30	non
IMOVANE*	Zopiclone	5	non
NORMISON®	Témazépam	5 à 8	non
HAVLANE®	Loprazolam	8	non
NOCTAMIDE®	Lormétazépam	10	non
NUCTALON®	Estazolam	17	non
sse des anxiolytiq	uiee		
VERATRAN®	Clotiazépam	4	non
SERESTA®	Oxazépam	8	non
TEMESTA*	Lorazépam	10 à 20	non
XANAX*	Alprazolam	10 à 20	non



À éviter : benzodiazépines à "demi-vie longue" (≥ 20 heures)2

ROHYPNOL®	Flunitrazépam	16 à 35	oui
MOGADON*	Nitrazépam	16 à 48	non
see des anxioly	fiques		
LEXCMIL*	Bromazépam	20	non
LIRBAWYL*	Clobazam	20	oui
VALIUM**	Diazépam	32 à 47	oui
VICTAN*	Ethyle loflazépate	77	non
LYSANXIA*	Prazépam	30 à 150	oui
NORDAZ*	Nordazépam	30 à 150	oui
TRANXENE® NOCTRAN®	Clorazépate dipotassique	30 à 150	oui



En 2008, lancement des actions d'accompagnement vers les EHPAD

• En 2008 et 2009:

- en plus des médecins généralistes traitants, l'Assurance Maladie a mobilisé d'autres professionnels de santé concernés par la iatrogénie médicamenteuse et plus particulièrement ceux intervenant dans les EHPAD
- adaptation des messages au caractère particulier des résidents des EHPAD: en plus des messages sur les benzodiazépines et les vasodilatateurs, la prescription des neuroleptiques a été abordée

• En 2010 et 2011:

- nouvelle campagne sur le thème de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée et la prévention des troubles du comportement
- Cette démarche devrait se poursuivre en 2012



Échanges en EHPAD Thème: maladie d'Alzheimer et agitation aigue

- L'exposition des patients Alzheimer aux neuroleptiques est en baisse:
 - De 16.9% en 2007 à 16.1% en 2008

Mais

• Elle doit se poursuivre afin de diminuer la iatrogénie médicamenteuse

Balance bénéfices risques des antipsychotiques chez les patients Alzheimer

- Estimation pour 1000 patients traités par neuroleptiques pendant 12 semaines:
 - Diminution des troubles du comportement pour 91 à 200 patients
- Mais les risques évalués sont les suivants:
 - 10 décès
 - 18 AVC dont 9 graves
 - Des troubles de la marche chez 58 à 94 patients

Troubles du comportement et neuroleptiques (Source : HAS)



Échanges en EHPAD Thème: maladie d'Alzheimer et agitation aigue

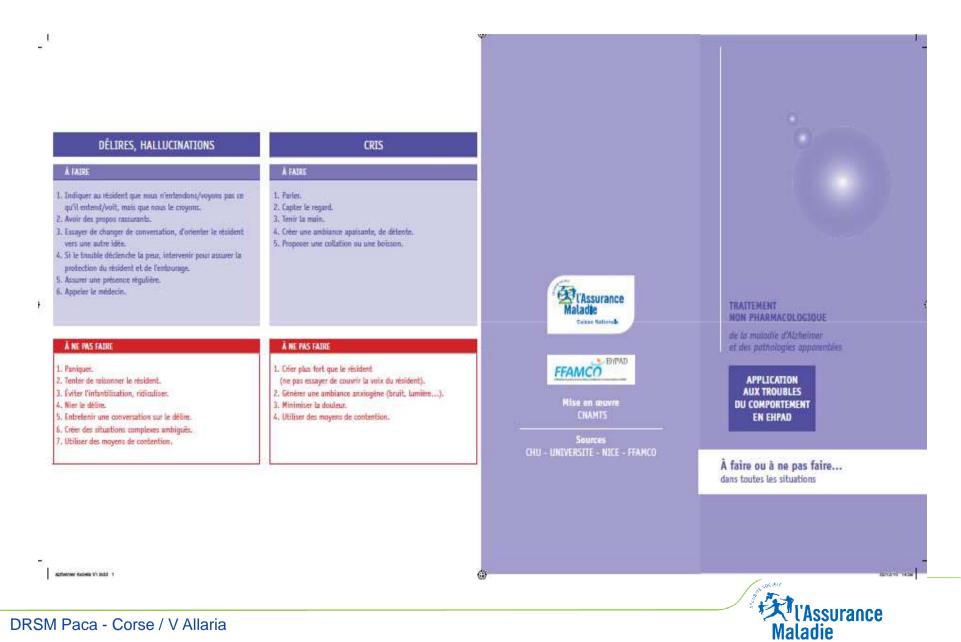
Les recommandations

Les recommandations de la HAS pour la prise en charge des troubles du comportement

Les troubles du comportement perturbateurs ont une origine multi factorielle:

- facteurs liés à la personne ou à la maladie ,
- ♦ facteurs écologiques liés à l'environnement, l'entourage, aux aidants et aux professionnels
- Une enquête préalable à la prise de décision est nécessaire pour rechercher les causes éventuelles de l'agitation aigue, notamment somatiques et éliminer une confusion aigue
- Les techniques non médicamenteuses appropriées sont à utiliser en première intention





COMPORTEMENTS

DANS TOUS LES CAS 1 vérifier au présiable que l'apparition du trouble du comportement n'est pas la conséquence d'un trouble somatique ou d'une cause environnementale, Relever les circonstances favorisant l'apparition d'un trouble du comportement. Connaître la personnalité antérieure du résident ainsi que son histoire.

L'agitation/agressivité est une situation d'urgence où toute autre affaire doit cesser.

AGRESSIVITÉ	COMPORTEMENT MOTEUR ABERRANT	AGITATION	AGRESSIVITÉ
À FAIRE	à faire	À FAIRE	À FAIRE
1. Étre dous et adapter son comportement. 2. Eusayer de décater les soins autant que possible. 1. Étre à l'écouter et prendre le temps de consultre la raison du refus. 4. Solliciter l'aide du potient, privilégier l'autonomie. 5. Demander à un autre membre du personnel d'assurer le soin. 6. Négocier afin d'assurer les soins prioritaires.	1. Vérifier qu'il porte des chansures convenibles pour la marche. 2. l'acciliter la déumbulation du résident bout en veillant à assurer la sécurité générale et le bien-être des autres résidents. 3. Accurer une présence régulière auprès du résident. 4. Marcher avec le résident et le raccompagner à sa chambre, au salon.	1. Étie doux. 2. Utiliser le contact, le foucher, embrauser, chanter une chanson. 1. Étie rassurant, sécurisant. 4. Essayer de discuter ou d'orienter le résident vers une suitre tôte. 5. Faire diversion. 6. Proposer une activité ou une promesude. 7. Établir des routines quotidiennes. 8. Repérer les moments de fatigue et d'agacement. 9. Limiter le nombre et la durée des visites. 10. Assurer une présence permunente au moment du crépuscule. 11. Isoler le patient.	1. Être doux. 2. Ubiliser le confact, le toucher, embriscer, chunter une charson, 3. Être ressurant, sécurisant. 4. Escayer de disouter ou d'orienter le résident vers une suitre idée. 5. Faire diversion. 6. Proposer une activité ou une promesade. 7. Proposer une collation ou une boisson. 8. Enlever les objets dangereux. 9. Assurer un périmètre de sécurité. 10. Demander de Caide si besoin. 11. Isoler le potient. 12. Appeier le nédecin.
À NE PAS FAIRE 1. Infantiliser	A NE PAS FAIRE 1. Barrer la multe, l'empêcher d'avances.	A NE PAS FAIRE 1. Avoir des réactions brutales, agressives (garder son sang froid).	A NE PAS FAIRE 1. Avoir des réactions brutales, agressives (garder son sang froid).

DRSM Paca - Corse / V Allaria



(8073/10 14:59

Alpheiner Apleta VI. Indd. 2